

APPEL DE STRASBOURG

Pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens !

Le MUR comme l'OCCUPATION :

**crimes contre le peuple palestinien,
impasse pour la société israélienne**

Pour obliger le gouvernement d'Ariel Sharon à respecter le droit international et le droit humanitaire délibérément violés, entre autres, par la construction du Mur, par la destruction de centaines de maisons de civils entraînant de nombreux morts et blessés, l'Union Européenne dispose d'un puissant moyen de pression : **la suspension de l'accord d'association Union Européenne – Israël ***.

Cet accord a un prix :

le respect des droits de l'Homme par l'Etat d'Israël (article 2).

En aggravant encore la situation des Palestiniens et en rendant plus insupportable leur vie quotidienne, le Mur, comme la poursuite de l'occupation et donc la présence de l'armée israélienne dans les Territoires occupés, compromet toute perspective de règlement juste du conflit. Sa construction empêche la création d'un Etat palestinien viable et souverain. C'est la perspective de la coexistence de deux Etats qui est ruinée.

Nous, signataires de cet appel, qui nous opposons à toute violence contre les civils ainsi qu'aux actes de représailles indignes, demandons:

- la suspension de l'accord d'association Union Européenne - Israël tant que l'Etat d'Israël ne se conformera pas au respect des droits de l'Homme ;
- la mise en oeuvre immédiate d'une force de protection internationale du peuple palestinien ;
- le retrait immédiat et définitif de l'armée israélienne de tous les Territoires Occupés ainsi qu'un réel démantèlement des colonies et du Mur ;
- l'adoption par les Nations Unies de mesures contraignantes à l'égard de l'Etat d'Israël pour qu'il applique enfin les nombreuses résolutions de l'ONU le concernant.

* (signé en 1995 et accordant – entre autres - des conditions préférentielles pour l'importation de produits israéliens en Europe). La suspension a déjà été votée par le Parlement européen le 10 avril 2002 et est pourtant restée lettre morte à ce jour.

.....
Je (Prénom-Nom),..... signe l'Appel de Strasbourg

« Qualité, profession, responsabilité » :

Pays :

Adresse email :

Adresse postale :

A renvoyer à collectifsbg@yahoo.fr